Fiche de Données de Sécurité

1. IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT ET FOURNISSEUR

NOM DU PRODUIT **AGRI-CID-360**
UTILISATION : Acidifiant liquide pour l'eau d'abreuvement des volailles et des porcs

Fabricant LIBERCHEM

LIBERCHEM Inc
572 Avenue Orly, Dorval
Quebec, Canada
H9P 1E9
Tel: 514 631-7177

TÉLÉPHONE D'URGENCE
Centre antipoison (Québec) : 1 (800) 663-5060
CANUTEC : (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- **Classification du risque de la substance - Mention de Danger**

GHS05 CORROSION

Mention de danger
Corrosion cutanée, Provoque des lésions oculaires graves, provoque des brulures de la peau. Si ingérer provoque des brulures de l'appareil digestif. Inhalation : peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

- **Élément d'étiquetage**

Acide phosphorique

- **Conseils de Prudence**

Si un avis médical est nécessaire ; ailler le contenant ou l'étiquette disponible.
Garder hors de porté des enfants
Lire l'étiquette avant l'utilisation
Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation.
Contact avec la peau (cheveu) : Retirer immédiatement les vêtements souillés, rincer à grande eau sous la douche
Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, Retirer les lentilles de contact si présents et facile à enlever, continuer le rinçage
Éliminer le contenu des contenants conformément aux réglementations nationales, internationales, régionales et locales.

Système de Classification selon le NFPA - échelle (0-4)

Santé =3
Inflammabilité = 0
Instabilité : 0

HMIS - échelle (0-4)

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX
Dénomination chimique : Mélanges
Description : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additions non dangereuses

7664-38-2	Acide phosphorique	50 – 80 %

4. PREMIERS SOINS

INHALATION : Amener la victime à l'air frais, Si la victime est inconsciente, placer la sur le coté avant de la transporté. Obtenir des soins médicaux
PEAU Laver immédiatement et abondamment à l'eau ou sous la douche; utiliser un savon doux, laver les vêtements avant de les réutiliser. Obtenir des soins médicaux
YEUX Rincer immédiatement à grande eau en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer de rincer. Consulter un médecin immédiatement .
INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR, Ne pas faire avaler à une personne inconsciente. Si la victime est consciente lui rincer la bouche.et lui faire prendre beaucoup d'eau. Consulter un médecin immédiatement.

- Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) : (Consulter la section 11) -Pas d'autres informations importantes disponibles
- Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, s'il y a lieu : Pas d'autres informations importantes disponibles

5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

- MOYENS D'EXTINCTION : Utiliser les moyens appropriés pour éteindre le feu : Dioxyde de carbone (CO_2), poudre, mousse chimique.
- AGENTS D'EXTINCTIONS INAPPROPRIÉS : Éviter le contact direct avec de l'eau, peut causer une violente réaction exothermique.
- DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT DANGEUREUX OU MÉLANGE : Pas d'autres informations importantes disponibles
- PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : les produits de décomposition peuvent comprendre de l'oxyde de carbone, oxyde de phosphore,
- EQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS : Utiliser un équipement de protection personnelle.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE : Porter des équipements de protection, éloigner les personnes non protéger. (Se référer à la section 8 pour la protection individuelle). Et section 13 pour les données sur l'élimination du produit.
- METHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE : Utilisant des matériaux absorbant non combustible tel que le sable, la vermiculite, absorbants universel, sciure de bois, Utiliser une ventilation adéquate. (Se référer à la section 13 pour l'élimination du produit).

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION : Le lieu de travail doit être bien ventilé afin de prévenir la formation de vapeurs
- CONDITIONS DE SÉCURITÉ RELATIVES AU STOCKAGE ET MATERIEL INCOMPATIBLES : Éviter la chaleur, produits chlorés ou produit dégageant du chlore., agents de blanchiment.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- PARAMÈTRES DE CONTRÔLE,

COMPOSANTES AVEC LES VALEURS LIMITES RELATIVES À L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE	
7664-38-2	Acide Phosphorique (50 – 80%)
TLV (STEL)	3 mg / m³
PEL	1 mg / m³
REL	1 mg / m³

- MESURES D'INGENIERIE APPROPRIEES : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deçà des limites d'exposition. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

- MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

GANTS : Gants imperméables

YEUX : Lunettes protectrices

RESPIRATOIRE : Masque à cartouche au besoin

AUTRES : Vêtement de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE :	Liquide clair
ODEUR	aucune
pH	env. 2.0
POINT DE FUSION	Non disponible
POINT D'EBULITION	100 °C.
POINT D'ECLAIR	sans objet
TAUX D'EVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ (Solide, gaz)	Non applicable
LIMITES INFERIEURES D'INFLAMMABILITE	Non disponible
LIMITES SUPERIEURES D'INFLAMMABILITÉ	Non disponible
TENSION DE VAPEUR (20 °C)	5.7
DENSITÉ (20 °C)	1.45
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Complète
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
COEFFICIENT DE PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible
TEMPERATURE DE DECOMPOSITION	Non disponible
VISCOSITÉ	Non disponible

10. STABILITÉ. ET REACTIVITÉ

- REACTIVITÉ
- STABILITÉ CHIMIQUE — Stable dans des conditions normales
- RISQUE DE REACTIONS DANGEUREUSES — Ne pas mélanger avec des produits chlorés

- CONDITIONS À ÉVITER — Pas d'autres informations importantes disponibles
- MATIÈRES INCOMPATIBLES — Alkali, métaux.
- PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX — Hydrogène, oxyde de phosphore,

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

- INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXIQUES,

Toxicité Aigue :

7664-38-2	Acide Phosphorique (50 – 80%)
Oral (LD50)	1530 mg/kg (rat) , 2740 (peau)

EFFETS SUR LA SANTÉ — Cause des brûlures aux voies respiratoires, accompagnées d'une sensation de brûlure dans le nez et la gorge, d'une toux, d'une respiration sifflante, d'un essoufflement et d'un œdème pulmonaire. Les symptômes d'un œdème pulmonaire peuvent survenir après l'exposition. Un contact cutané chronique à une faible concentration pour causer une dermatite
Peut être fatal par ingestion, inhalation ou absorption par la peau. Corrosif. Organes-cibles : voies respiratoires, peau, yeux,

EXPOSITION CHRONIQUES — Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation

CANCEROGÉNÉCITÉ — Aucun composant de ce produit présent n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

MUTAGENICITÉ — Donnée non disponible

TERATOGÉNÉCITÉ — Donnée non disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICOLOGIE — Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. En raison du pH élevé de ce produit, on peut s'attendre à ce qu'il produise une importante écotoxicité s'il est exposé aux organismes et aux systèmes aquatiques
Toxicité pour poison Gambusie : 138 mg/L 96 h

PERSISTANCE ET DÉGRADATION — Donnée inconnue

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIONÇMOBILITÉ DANS LE SOL — Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable

AUTRES EFFECTS NOCIFS — Donnée inconnue

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables

DÉCHETS DES RÉSIDUS / PRODUITS NON UTILISÉS — Éliminer conformément à toute la réglementation locale, provinciale et fédérale.

14. INFORMATION RELATIVES AUX TRANSPORT

Numéro UN
TMD, DOT, IMDG, IATA — UN1805

Désignation officielle pour le transport — CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S (Phosphoric acid)

Classe de danger relative au transport

Classe : **8** substances corrosifs
Etiquette : **8**

Groupe d'emballage — **III**

Dangers pour l'environnement — Non

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit Tel que vendu
Classification selon le SIMDUT E Matière corrosive

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants

- **Liste canadienne intérieure des substances (LIS**) : Touts les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.
- **Inventaire des États-Unis TSCA :** Dans l'inventaire TSCA

Date d'émission 13/05/2025
Version 2.0
Préparé par Service des affaires réglementaires.

Nous avons caractérisé les risques généraux du produit en fonction de *l'USAGE QUE NOUS RECOMMANDONS POUR CE PRODUIT.*

Tout usage non conforme à nos recommandations peut influer sur la caractérisation des risques.

Cette fiche signalétique contient de l'information sur la santé et la sécurité. Le produit doit être utilisé dans des applications conformes à notre documentation sur le produit. Toute personne manipulant ce produit doit être informé des précautions à prendre quant au produit et doit avoir accès à cette information. Pour tout autre usage, les expositions doivent faire l'objet d'une évaluation afin de permettre l'instauration de pratiques de manutention et de programme de formation susceptible de garantir la sécurité en milieu de travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre représentant technique.

AVIS DE NON RÉPONSABILITÉ : L'information ci-dessus est basée sur des données jugées exactes. Aucune garantie, expresse ou implicite n'est basée par rapport à ces données ou cette information. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit convient aux conditions d'utilisation prévues.